



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## télévision numérique terrestre

Question écrite n° 58197

### Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) en milieu rural et l'avenir de l'entreprise TDF. Certains départements ruraux demeurent encore très partiellement couverts par la TNT. L'attente est forte et, alors que l'extinction de l'analogique se profile, les écarts se creusent entre zones urbaines et territoires ruraux. Afin d'assurer un déploiement efficace de la TNT mais aussi d'assurer entretien et maintenance des infrastructures rurales, il semble tout à fait indispensable de maintenir le réseau TDF existant. La proximité et la connaissance du terrain sont des gages d'efficacité et de réactivité. Il désire connaître ses intentions en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58197

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 2009, page 8675

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)